



Syndicat national des agents de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

L'Atrium - 5, place des vins de France – 75573 Paris Cedex 13 ☎ 01 53 44 21 53 & 54

@ : cgt@dgccrf.finances.gouv.fr - www.cgt-ccrf.net

Paris, le 28 juin 2018

Communiqué de presse :

Devant l'annonce par la Préfecture de Police de PARIS du regroupement des commissariats de police en raison du manque d'effectifs policiers, la CGT de la DGCCRF s'interroge à propos de cette dernière allégation.

Elle souligne qu'à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) de Paris (regroupement des services de la DGCCRF et du service Vétérinaire), 25 policiers sont uniquement affectés à des contrôles d'hygiène des restaurants et commerces alimentaires. Cette présence policière explique du reste le rattachement des agents parisiens de la DGCCRF et des services vétérinaires à la Préfecture de Police (cas unique en France).

On peut d'autant plus s'étonner, dans un contexte de pénurie d'effectifs dans les commissariats, de cette mise à disposition de 25 policiers, alors que des effectifs du ministère de l'Agriculture et de la Ville de Paris sont déjà affectés à cette mission du contrôle d'hygiène au sein du service vétérinaire de cette DDPP.

Face à la désorganisation des services départementaux de l'État résultant des politiques mises en œuvre ces dernières années (RGPP, Réate, MAP...), une clarification et une restructuration sont effectivement nécessaires. Elles commandent en particulier pour le cas de la DDPP de Paris soumis à un régime dérogatoire encore plus sclérosant de remettre les effectifs CCRF sur leurs missions dans un cadre national et de permettre aux effectifs policiers d'être eux aussi au service des missions qui sont les leurs.